

Avec le snU.pden-FSU, j'agis dans la bonne direction !

Nous avons fait des propositions concrètes pour améliorer réellement la transparence et l'équité dans la gestion de notre corps. Avec le vote snU.pden-FSU vous agirez pour :

- ⇒ **Œuvrer à l'amélioration de nos conditions de travail.**
- ⇒ **Exiger le rétablissement des compétences des instances paritaires pour les opérations de gestion et obtenir le développement de la transparence et d'un traitement équitable de chaque personnel de direction, chef ou adjoint.**
- ⇒ **Revenir à une véritable équipe de direction sans subordination hiérarchique du chef adjoint et à une évaluation systématique du chef d'établissement adjoint par le DASEN.**
- ⇒ **Défendre le Service Public et ses valeurs.**

Du temps pour vivre et travailler dans de bonnes conditions !

**Chefs / Adjoints :
même corps, mêmes droits**

Le snU.pden-FSU récuse l'évolution des procédures d'évaluation des adjoints qui instaurent un rapport hiérarchique au sein de l'équipe.

Seule l'autorité fonctionnelle doit s'exercer.

Nous voulons faire vivre dans tous les établissements de véritables équipes de direction, éducatives et pédagogiques.

Les chefs et adjoints doivent effectivement accéder à toutes les promotions offertes dans le corps. La part résultats de l'IFRR doit être au même niveau chef ou adjoint. C'est ce que le snU.pden-FSU, depuis sa création, a revendiqué.

**Pour une revalorisation salariale
profitable à chacun**

L'individualisation des rémunérations, l'inégalité de traitement entre académies, la mise en concurrence des personnels, la part résultats de l'IFRR, inégalitaire et scandaleusement basse pour la majorité et inégalitaire, ne peut nous satisfaire. Nous ne pouvons pas nous contenter pour toute revalorisation salariale d'une faible revalorisation indemnitaire.

La revalorisation indiciaire de chaque échelon ainsi que celle du point d'indice constituent les éléments d'une réelle reconnaissance de notre métier.

**Pour une réelle amélioration de nos
conditions de travail**

Nos conditions de travail ne cessent de se dégrader. Les pratiques syndicales d'accompagnement n'ont rien fait avancer ! Les suppressions de postes, le recours accru aux personnels contractuels, les réformes incessantes et brutales ... y contribuent.

Le snU.pden-FSU demande des moyens en personnels titulaires formés pour permettre une réelle amélioration de notre travail au quotidien. Nous avons besoin de temps pour nous consacrer à ce qui constitue le sens profond de notre métier.

Les personnels de direction doivent pouvoir exercer sereinement un métier qui ne soit pas vidé de sa substance, gage d'une efficacité permettant la réussite de tous les élèves et le bien-être de tous les personnels.

**Pour la transparence et l'équité de nos
opérations de gestion, pour la
reconnaissance de notre investissement
professionnel**

Nous sommes opposés à l'abandon du paritarisme qui renforce l'opacité et l'inéquité de opérations de gestion. Nous restons persuadés qu'un barème indicatif pourrait être mise en œuvre pour permettre l'égalité de traitement de l'ensemble des collègues. Des critères nationaux transparents et accessibles à tous, doivent définir clairement les règles de gestion administrative des personnels de direction (mutations, promotions, attribution de la part résultats de l'IFRR...). En l'état actuel, nous exigeons la publication des résultats sous une forme qui se prête à l'analyse. L'enquête du snU.pden et nos propositions résultantes montrent que cette évolution est possible.

Pour une formation initiale et continuée de qualité des personnels de direction

Nous restons opposés au passage de la durée de la formation initiale à un an. Nous réclamons une formation profondément transformée, qui valorise une direction d'établissement démocratique et participative. Son retour à deux ans est nécessaire et une première période de formation sans alternance de six mois sont indispensables à l'entrée sereine dans la fonction.

Une réelle formation continue, qui permette la mise à distance réflexive nécessaire à la prise en compte de la complexité de notre métier et de ses évolutions, est à mettre en place.

Des moyens humains et financiers sont nécessaires pour celles-ci.

Pour la promotion du Service Public National d'Éducation

La destruction en cours de nombre de services publics se ressent très fortement au sein de l'Éducation Nationale. La contractualisation, la mise en concurrence des établissements, l'abandon du principe de carrière, affaiblissent le cœur même du Service Public.

Le cadre national doit permettre le développement positif de l'autonomie des établissements, sans mise en concurrence des EPLE, des élèves et des personnels. Le renforcement des pouvoirs des régions, les fusions d'Académies réalisées, les réformes de l'enseignement professionnel et du lycée général affaiblissent l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire. Nous exigeons que le cadre national demeure le garant de l'égalité républicaine de traitement des élèves et des personnels.

Pour que ces valeurs prévalent dans l'Éducation Nationale au bénéfice des élèves et de nos conditions de travail

Porteurs des analyses des personnels de direction au sein de la FSU, nous établissons un dialogue constructif à tous les niveaux, avec tous les personnels, pour faire progresser les valeurs qui nous animent.

Transparence, égalité de traitement des élèves et des personnels sur l'ensemble du territoire national, rétablissement du paritarisme, refus de la mise en concurrence des personnels et des établissements, sont quelques-uns des principes dont la mise en œuvre est indispensable pour que nous puissions exercer sereinement nos missions et que nos conditions de travail puissent concrètement s'améliorer.

La définition de barèmes pour les opérations de gestion de la carrière des personnels de direction (promotions et mutations), le rétablissement de leur traitement au niveau national en CAPN sont les garanties d'un traitement juste de chacun d'entre nous.

Les avancées obtenues par le snU.pden-FSU, barème pour l'attribution de la part résultats dans certaines académies, affichage des postes vacants après chaque phase du mouvement, ... doivent être étendues.

Pour la défense des intérêts matériels et moraux des personnels de direction, de chacun-e d'entre nous, pour la transparence et l'équité,

Au C.S.A.
Je vote FSU

je vote sn  pden -FSU

A la CAPN
Je vote
snU.pden-FSU